

Licence professionnelle Gestion des ressources humaines appliquées au PME

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion des ressources humaines appliquées au PME. 2015, Université Jean Monnet Saint-Étienne - UJM. hceres-02038769

HAL Id: hceres-02038769 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038769v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Gestion des ressources humaines appliquée aux PME

Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,1

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences économiques - Gestion

Établissement déposant : Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) a pour principal site l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne. Elle est ouverte depuis septembre 2001 en formation initiale classique et depuis septembre 2004 en alternance (apprentissage, contrat de professionnalisation). La LP est proposée à deux groupes distincts gérés par des responsables différents, l'un en formation initiale classique (23 à 26 étudiants par promotion) et l'autre en alternance (16 à 19 étudiants). L'inscription en validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible. Son enseignement vise à former des adjoints aux dirigeants de petites et moyennes entreprises (PME).

Avis du comité d'experts

Le positionnement de la formation est clairement analysé dans le dossier vis-à-vis des autres formations de la région. La LP est la seule à offrir ce type de formation à l'échelle de l'établissement et se distingue de manière intéressante des autres LP orientées « ressources humaines » (RH) dans la région Rhône-Alpes que ce soit par la thématique, par le rythme d'alternance ou le type de contrat.

L'équipe pédagogique comprend des enseignants ou des enseignants-chercheurs de l'université, qu'il s'agisse de l'institut universitaire de technologie (IUT) ou de l'institut d'administration des entreprises (IAE) de Saint-Etienne. Elle implique également des professionnels extérieurs pour leurs compétences spécifiques à hauteur d'environ 60 % des heures de la maquette. Le profil des professionnels est varié et ceci de manière intéressante (directeur ou responsable des ressources humaines (DRH/RRH), inspecteur du travail, expert-comptable, etc.).

Le pilotage de la LP paraît tout à fait sérieux, et s'appuie sur des dispositifs divers, notamment sur une évaluation systématique des modules par les étudiants. La formation est très attractive avec plus de 300 candidatures par an pour une quarantaine d'inscrits. Le taux de réussite au diplôme est également satisfaisant, proche de 94 % en moyenne, mais meilleur pour la formation dite en alternance.

Pour les autres résultats de la formation, l'existence de deux types de publics (formation en alternance et formation initiale) dans la LP amène à les distinguer dans l'analyse. Pour la formation en alternance, le taux d'emploi est élevé pour les diplômés à deux mois de 2011 à 2013, de l'ordre de 78 %, mais les poursuites d'études se sont avérées nombreuses en 2013 (neuf sur 27 répondants). Ces poursuites d'études sont plus faibles à six mois pour la formation initiale mais avec des taux de répondants insuffisants (en moyenne sept réponses pour 23 à 26 étudiants). Ces données ne permettent pas d'analyser clairement les résultats obtenus, d'autant qu'il est également indiqué dans le dossier un taux de poursuite d'études entre 4 et 10 %, en décalage avec les données d'enquêtes fournies.

L'enquête nationale à 30 mois donne pour l'ensemble des diplômés des résultats plus probants avec un taux d'emploi moyen pour les diplômés de 2009, 2010 et 2011 de 79 % pour un taux de répondant de 70 %, 27 mois après la sortie d'études. On ne dispose cependant pas des éléments d'information pour identifier les emplois occupés. Un réel effort d'information auprès des candidats sur l'objectif d'insertion professionnelle immédiate après la LP, semble cependant être fait.

Éléments spécifiques

Place	de	la
reche	erch	ne

Des enseignants-chercheurs interviennent dans la LP principalement dans les disciplines académiques (comme en économie du travail).

Place de la professionnalisation professionnalisation es emble pas se limiter au stage mais est également au cœur de beaucœup de modules d'enseignement s'appuyant sur l'expérience des professionnelis vacataires intervenant dans la formation et sur des mises en situation réclus et stages Place des projets et stages El e suivi de stage est mené par un intervenant de la LP et donne lieu à trois rencontres au moins dans l'année pour l'alternance et une pour la formation initiale (FI). Si le dispositif projet - semble professionnalisant et satisfaisant dans le cadre de la formation en alternance, il apparaît pour le moins surprenant pour la FI dans la mesure où les étudiants n'ont pas une récle mission à mettre en œuvre. Audelà du rythme même mis en question par les organisations d'accueil, on ne comprend pas le lien entre l'observation d'un service RH 12 lundis consécutifs et l'apprentissage de conduite de projet. La formation classique a accueilli deux étudiants étrangers en 2013/2014. Les dispositifs d'accueil et notamment d'évaluation de la maîtrise du français sont cependant à revoir selon le dossier. L'aspect international semble s'appuyer principalement vie se cours d'anglais. On peut s'interroger sur l'importance accordée à la maîtrise de l'anglais dans les métres concrenées en GRH, du fait de la radie per de conomaissances limptiques lièves de l'absence de pratique de l'anglais. Cette valorisation de l'anglais semble peu pertinente. Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite Modalités d'enseignement et place du numérique Evaluation des d'un de l'audiation est plutôt attractive compte tenu du nombre important de candidatures. Le format de recrutement est classique s'appuyant sur une analyse du dossier et un entretien. Les modalités d'enseignement sont classiques. Le numérique est intégré pédagogiquement via les échanges entre alternants et intervenants sur l'espace numérique de travait (ENT) et a mise en place d'un livret électronique de l'apprenti. Les modalités d'évaluation et d'a		
beaucoup de modules d'enseignement s'appuyant sur l'expérience des professionnels vacataires intervenant dans la formation et sur des mises en situation réelle. Le suivi de stage est mené par un intervenant de la LP et donne lieu à trois rencontres au moins dans l'année pour l'alternance et une pour la formation initiale (FI). Si le dispositif "projet " semble professionnalisant et satisfaisant dans le cadre de la formation en alternance, il apparaît pour le moins surprenant pour la dans la meure où les étudiants n'ont pas une réelle mission à mettre en œuvre. Au-delà du rythme même mis en question par les organisations d'accuell, on ne comprend pas le lia dans la meure où les étudiants n'ont pas une réelle mission à mettre en œuvre. Au-delà du rythme même mis en question par les organisations d'accuell, on ne comprend pas le lia dans la meure où les étudiants n'ont pas une réelle mission à mettre en œuvre. Au-delà du rythme même mis en question par les organisations d'accuell, et en toamment d'évaluation de la maîtrise de l'anglais dans les métiers concernés en GRH, du fait de la maîtrise de l'anglais concernés en GRH, du fait de la rapide perte de connaissances linguistiques tiée à l'absence de pratique de l'anglais. Cette valorisation de l'anglais semble peu pertinente. Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite Modalités d'enseignement et place du numérique Evaluation des des des la maitres de l'anglais dans les métiers concernés en GRH, du fait de la rapide perte de connaissances linguistiques tiée à l'absence de pratique de l'anglais. Cette valorisation de l'anglais semble peu pertinente. Les modalités d'enseignement est classique s'appuyant sur une analyse du dossier et un entretien. la réussitie d'enseignement et via les échanges entre alternants et intervenants sur l'espace numérique de travail (ENT) et la mise en place d'un livret électronique de l'apprenti. Les modalités d'enseignement et intérés d'evaluation du diplôme sont conformes à l'arrêté de 1999. Un portefeuille de c		du comité de pilotage.
Place des projets et stages Si le dispositif « projet » semble professionnalisant et satisfaisant dans le cadre de la formation en alternance, il apparaît pour le moins surprenant pour la Fi dans la mesure où les étudiants n'ont pas une réelle mission à mettre en œuvre. Au-delà du rythme mêm mis en question par les organisations d'accueil, on ne comprend pas le lien entre l'observation d'un service RH 12 lundis consécutifs et l'apprentissage de conduite de projet. La formation classique a accueilli deux étudiants étrangers en 2013/2014. Les dispositifs d'accueil et notamment d'évaluation de la maîtrise du français sont cependant à revoir seton le dossier. L'aspect international aemble s'appuyer principalement sur les cours d'anglais. On peut s'interroger sur l'importance accordée à la maîtrise de l'anglais dans les métiers concernés en GRH, du fait de la rapide perte de connaisser linguistiques liée à l'absence de pratique de l'anglais. Cette valorisation de l'anglais semble peu pertinente. Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite Modalités d'enseignement est classique s'appuyant sur une analyse du dossier et un entretien. Les modalités d'enseignement sont classiques. Le numérique est intégré pédagogiquement via les échanges entre alternants et intervenants sur l'espace numérique de travail (ENT) et la mise en place d'un livret électronique de l'apprenti. Les modalités d'évaluation et d'attribution du diplôme sont conformes à l'arrêté de 1999. Un portefeuille de compétences en savoirs, savoir-faire et savoir-être a été mis en place. Par ailleurs, le carnet (en ligne) de l'alternant permet un suivi régulier et formel de l'acquisition des compétences es compétences par l'étudiant. Toutefois, le carnet de suivi, compémentaire au portefeuille des compétences, comprend une grille d'évaluation dont les critères (pourtant essentiels) ne sont pas fournis. Pour la formation initiale, les critères d'évaluation sont également imprécis. Le données de suivi des diplômés par type de public (Fl ou		beaucoup de modules d'enseignement s'appuyant sur l'expérience des professionnels
stages formation en alternance, il apparaît pour le moins surprenant pour la FI dans la mesure où les étudiants n'ont pas une réelle mission à mettre en œuvre. Au-delà du rythme même mis en question par les organisations d'accueil, on ne comprend pas le lien entre l'observation d'un service RH 12 lundis consécutifs et l'apprentissage de conduite de projet. La formation classique a accueilli deux étudiants étrangers en 2013/2014. Les dispositifs d'accueil et notamment d'évaluation de la maîtrise du français sont cependant à revoir selon le dossier. L'aspect international semble s'appuyer principalement sur les cours d'anglais. On peut s'interpreger sur l'importance accordée à la maîtrise de l'anglais dans les métiers concernés en GRH, du fait de la rapide perte de connaissances linguistiques liée à l'absence de pratique de l'anglais. Cette valorisation de l'anglais semble peu pertinente. Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite Modalités d'enseignement et place du numérique Evaluation des étudiants Les modalités d'enseignement sont classiques. Le numérique est intégré pédagogiquement via les échanges entre alternants et intervenants sur l'espace numérique de travail (ENT) et la mise en place d'un livret électronique de l'apprenti. Les modalités d'énseignement sont classiques. Le numérique est intégré pédagogiquement via les échanges entre alternants et intervenants sur l'espace numérique de travail (ENT) et la mise en place d'un livret électronique de l'apprenti. Les modalités d'évaluation et d'attribution du diplôme sont conformes à l'arrêté de 1999. Un portefeuille de compétences en savoirs, savoir-faire et savoir-être a été mis en place. Par ailleurs, le carnet len ligne) de l'alternant permet un surivi régulier et formel de l'acquisition progressive des compétences, comprend une grille d'évaluation dont les critères (pourtant essentiels) ne sont pas fournis. Pour la formation initiale, les critères (pourlant essentiels) ne sont pas fournis. Pour la formation initiale, les critère		
Place de l'international d'accueil et notamment d'évaluation de la maîtrise du français sont cependant à revoir selon le dossier. L'aspect international semble s'appuyer principalement sur les cours d'anglais. On peut s'interroger sur l'importance accordée à la maîtrise de l'anglais dans les métiers concernés en GRH, du fait de la rapide perte de connaissances linguistiques liée à l'absence de pratique de l'anglais. Cette valorisation de l'anglais semble peu pertinente. Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite Modalités d'enseignement et place du numérique Evaluation des étudiants Les modalités d'enseignement sont classiques. Le numérique est intégré pédagogiquement via les échanges entre alternants et intervenants sur l'espace numérique de travail (ENT) et la mise en place d'un livret électronique de l'apprenti. Les modalités d'évaluation et d'attribution du diplôme sont conformes à l'arrêté de 1999. Un portefeuille de compétences en savoirs, savoir-faire et savoir-être a été mis en place. Par ailleurs, le carnet (en ligne) de l'alternant permet un suivi régulier et formet de l'acquisition progressive des compétences, comprend une grille d'évaluation dont les critères (pourtant essentiels) ne sont pas fournis. Pour la formation initiale, les critères d'évaluation sont également imprécis. Les données de suivi des diplômés par type de public (Fl ou FA) apparaissent insuffisants et peu informatives, bien que meilleures mais ne permettent pas d'identifier les emplois occupés. Le comité de pilotage réunit des maîtres de stage des alternants, des intervenants de la formation, un représentant du centre de formation continue de l'IUT et des experts en RH. La présence pour l'atternance de retraités parmi les deux membres permanents du monde professionnel pourrait interroger. Il convient dans ce conseil de prendre en compte les évolutions rapides de la RH (RH 2.0, le digital, l'internet et les réseaux sociaux). Le conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an. La 2 ^{mde} réunion est		formation en alternance, il apparaît pour le moins surprenant pour la FI dans la mesure où les étudiants n'ont pas une réelle mission à mettre en œuvre. Au-delà du rythme même mis en question par les organisations d'accueil, on ne comprend pas le lien entre l'observation
La formation est plutôt attractive compte tenu du nombre important de candidatures. Le format de recrutement est classique s'appuyant sur une analyse du dossier et un entretien. Modalités d'enseignement et place du numérique Evaluation des étudiants Les modalités d'évaluation et d'attribution du diplôme sont conformes à l'arrêté de 1999. Les modalités d'évaluation et d'attribution du diplôme sont conformes à l'arrêté de 1999. Un portefeuille de compétences en savoirs, savoir-faire et savoir-être a été mis en place. Par ailleurs, le carnet (en ligne) de l'alternant permet un suivi régulier et formel de l'acquisition progressive des compétences par l'étudiant. Toutefois, le carnet de suivi, complémentaire au portefeuille des compétences, comprend une grille d'évaluation dont les critères (pourtant essentiels) ne sont pas fournis. Pour la formation initiale, les critères d'évaluation sont également imprécis. Les données de suivi des diplômés par type de public (Fl ou FA) apparaissent insuffisants et peu informatives, bien que meilleures pour les alternants. Les résultats de l'enquête nationale sont globalement meilleurs mais ne permettent pas d'identifier les emplois occupés. Le comité de pilotage réunit des maîtres de stage des alternants, des intervenants de la formation, un représentant du centre de formation des apprentis Formasup, un représentant du service de formation continue de l'IUT et des experts en RH. La présence pour l'alternance de retraités parmi les deux membres permanents du monde professionnel pourrait interroger. Il convient dans ce conseil de prendre en compte les évolutions rapides de la RH (RH 2.0, le digital, l'internet et les réseaux sociaux). Le conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an. La 2 ^{nde} réunion est		d'accueil et notamment d'évaluation de la maîtrise du français sont cependant à revoir selon le dossier. L'aspect international semble s'appuyer principalement sur les cours d'anglais. On peut s'interroger sur l'importance accordée à la maîtrise de l'anglais dans les métiers concernés en GRH, du fait de la rapide perte de connaissances linguistiques liée à
d'enseignement et place du numérique Evaluation des étudiants Les modalités d'évaluation et d'attribution du diplôme sont conformes à l'arrêté de 1999. Un portefeuille de compétences en savoirs, savoir-faire et savoir-être a été mis en place. Par ailleurs, le carnet (en ligne) de l'alternant permet un suivi régulier et formel de l'acquisition progressive des compétences par l'étudiant. Toutefois, le carnet de suivi, complémentaire au portefeuille des compétences, comprend une grille d'évaluation dont les critères (pourtant essentiels) ne sont pas fournis. Pour la formation initiale, les critères d'évaluation sont également imprécis. Les données de suivi des diplômés par type de public (FI ou FA) apparaissent insuffisants et peu informatives, bien que meilleurs mais ne permettent pas d'identifier les emplois occupés. Le comité de pilotage réunit des maîtres de stage des alternants, des intervenants de la formation, un représentant du centre de formation des apprentis Formasup, un représentant du service de formation continue de l'IUT et des experts en RH. La présence pour l'alternance de retraités parmi les deux membres permanents du monde professionnel pourrait interroger. Il convient dans ce conseil de prendre en compte les évolutions rapides de la RH (RH 2.0, le digital, l'internet et les réseaux sociaux). Le conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an. La 2 ^{nde} réunion est	passerelles et dispositifs d'aide à	
Les modalites d'evaluation et d'attribution du diplome sont conformes à l'arrete de 1999. Un portefeuille de compétences en savoirs, savoir-faire et savoir-être a été mis en place. Par ailleurs, le carnet (en ligne) de l'alternant permet un suivi régulier et formel de l'acquisition progressive des compétences par l'étudiant. Toutefois, le carnet de suivi, complémentaire au portefeuille des compétences, comprend une grille d'évaluation dont les critères (pourtant essentiels) ne sont pas fournis. Pour la formation initiale, les critères d'évaluation sont également imprécis. Les données de suivi des diplômés par type de public (FI ou FA) apparaissent insuffisants et peu informatives, bien que meilleures pour les alternants. Les résultats de l'enquête nationale sont globalement meilleurs mais ne permettent pas d'identifier les emplois occupés. Le comité de pilotage réunit des maîtres de stage des alternants, des intervenants de la formation, un représentant du centre de formation des apprentis Formasup, un représentant du service de formation continue de l'IUT et des experts en RH. La présence pour l'alternance de retraités parmi les deux membres permanents du monde professionnel pourrait interroger. Il convient dans ce conseil de prendre en compte les évolutions rapides de la RH (RH 2.0, le digital, l'internet et les réseaux sociaux). Le conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an. La 2 ^{nde} réunion est	d'enseignement et	via les échanges entre alternants et intervenants sur l'espace numérique de travail (ENT)
Par ailleurs, le carnet (en ligne) de l'alternant permet un suivi régulier et formel de l'acquisition progressive des compétences par l'étudiant. Toutefois, le carnet de suivi, complémentaire au portefeuille des compétences, comprend une grille d'évaluation dont les critères (pourtant essentiels) ne sont pas fournis. Pour la formation initiale, les critères d'évaluation sont également imprécis. Les données de suivi des diplômés par type de public (FI ou FA) apparaissent insuffisants et peu informatives, bien que meilleures pour les alternants. Les résultats de l'enquête nationale sont globalement meilleurs mais ne permettent pas d'identifier les emplois occupés. Le comité de pilotage réunit des maîtres de stage des alternants, des intervenants de la formation, un représentant du centre de formation des apprentis Formasup, un représentant du service de formation continue de l'IUT et des experts en RH. La présence pour l'alternance de retraités parmi les deux membres permanents du monde professionnel pourrait interroger. Il convient dans ce conseil de prendre en compte les évolutions rapides de la RH (RH 2.0, le digital, l'internet et les réseaux sociaux). Le conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an. La 2 ^{nde} réunion est		Les modalités d'évaluation et d'attribution du diplôme sont conformes à l'arrêté de 1999.
Suivi des diplômés peu informatives, bien que meilleures pour les alternants. Les résultats de l'enquête nationale sont globalement meilleurs mais ne permettent pas d'identifier les emplois occupés. Le comité de pilotage réunit des maîtres de stage des alternants, des intervenants de la formation, un représentant du centre de formation des apprentis Formasup, un représentant du service de formation continue de l'IUT et des experts en RH. La présence pour l'alternance de retraités parmi les deux membres permanents du monde professionnel pourrait interroger. Il convient dans ce conseil de prendre en compte les évolutions rapides de la RH (RH 2.0, le digital, l'internet et les réseaux sociaux). Le conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an. La 2 ^{nde} réunion est		Par ailleurs, le carnet (en ligne) de l'alternant permet un suivi régulier et formel de l'acquisition progressive des compétences par l'étudiant. Toutefois, le carnet de suivi, complémentaire au portefeuille des compétences, comprend une grille d'évaluation dont les critères (pourtant essentiels) ne sont pas fournis. Pour la formation initiale, les critères
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation formation du centre de formation des apprentis Formasup, un représentant du service de formation continue de l'IUT et des experts en RH. La présence pour l'alternance de retraités parmi les deux membres permanents du monde professionnel pourrait interroger. Il convient dans ce conseil de prendre en compte les évolutions rapides de la RH (RH 2.0, le digital, l'internet et les réseaux sociaux). Le conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an. La 2 ^{nde} réunion est	Suivi des diplômés	peu informatives, bien que meilleures pour les alternants. Les résultats de l'enquête nationale sont globalement meilleurs mais ne permettent pas d'identifier les emplois
Le conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an. La 2 ^{nde} réunion est principalement consacrée à la formation des maîtres de stage en entreprise.	perfectionnement et procédures	formation, un représentant du centre de formation des apprentis Formasup, un représentant du service de formation continue de l'IUT et des experts en RH. La présence pour l'alternance de retraités parmi les deux membres permanents du monde professionnel pourrait interroger. Il convient dans ce conseil de prendre en compte les évolutions rapides de la RH (RH 2.0, le digital, l'internet et les réseaux sociaux).
		Le conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an. La 2 ^{nde} réunion est principalement consacrée à la formation des maîtres de stage en entreprise.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts:

- La formation est très attractive.
- La maquette permet l'acquisition des compétences et l'équipe pédagogique variée.
- Le suivi des étudiants en étude est sérieux et régulier, le taux de réussite satisfaisant.

Points faibles:

- La qualité de l'information sur le suivi des diplômés est insuffisante.
- La formation en alternance apparaît privilégiée par rapport à la formation initiale classique.
- La dissociation du pilotage de la formation entre initial et alternance est source d'informations de nature différente, non uniformisées dans leur présentation et quant aux modalités de suivi des diplômés.
- Les projets tuteurés de la formation classique ne sont pas satisfaisants en termes d'apprentissages professionnalisants.

Conclusions:

La section en alternance semble privilégiée par rapport à la formation initiale, malgré les nombreux étudiants qui font partie de cette dernière. L'intervention des professionnels et les relations avec les entreprises semblent profiter davantage à l'alternance.

Il conviendrait d'améliorer sensiblement les données de suivi des étudiants, quel qu'elles soient, pour assurer le pilotage de la formation. On pourrait également revoir la gestion de la LP pour uniformiser les pratiques des formations en alternance et en formation classique pour faire bénéficier à la formation classique des dispositifs intéressants mis en place dans la formation en alternance.

Les métiers ciblés en GRH semblent à réexaminer pour améliorer la lisibilité de la formation. Des fonctions d'assistance en GRH sont visées dans le dossier mais la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) indique la possibilité d'accès à des fonctions de responsabilités en GRH qu'un diplômé de niveau Licence aura très peu de possibilité d'exercer dès son embauche.

Enfin, on pourrait réexaminer l'importance accordée à l'anglais, compte tenu du niveau régional des embauches, et de la nécessité de pratiquer l'anglais pour en conserver les acquis et se perfectionner. Les technologies de l'information et de la communication, et l'informatique pourraient être privilégiés, car prioritaires en entreprise.

Observations de l'établissement





Le Président

à

M. Jean-Marc GEIB

Directeur de la section Formations et diplômes

Rapport n° S3LP160009929

Licence professionnelle « Gestion des Ressources Humaines », spécialité « Gestion des Ressources Humaines Appliquée aux PME »

Monsieur le Directeur,

L'Université Jean Monnet, Saint-Etienne et ses équipes pédagogiques remercient les experts du HCERES pour leur travail d'évaluation, leurs analyses et recommandations. L'établissement n'a pas d'observations particulières à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.

Khaled BOUABDALLAH